ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

A TRAVERS LA VILLE

UN FILOU PASSA

Ces jours derniers, Mme Veuve Legrend, née Van Parys, 60 ans, demeurant 62 bis, rue Ralande, s'en fut travailler un peu à son jardin attenant à sa maison.

Mettant à profit sa courte absence, un filou s'introduisit chez elle et subtilisa un porte-monnaie et un portefeuille contenant une cinquantaine de francs, des papiers d'identité et des tickets d'alimentation.

La police enquête.

AFFICHEZ VOS PRIX

Un procès-verbal pour défaut d'affichage des prix de laines à tricoter a été octroyé à Mme J. Florin, 59 ans, 10, rue du Vieil-Abreuvoir.

TOUJOURS LES PILLARDS

M. Aimé Vanderhaeghen, 44 ans, directeur commercial, 68, avenue Foch, a porté plainte contre inconnus pour le pillage de son immeuble commis entre les 18 mai et 22 septembre.

Des recherches sont entreprises pour retrouver les pillards.

RÉCUPÉRONS LES VIEUX CULOTS

En raison de la pénurie de certaines matières premières, les fabricants d'ampoules électriques sont obligés de récupérer les vieux culots.

Ne jetez donc plus vos vieilles ampoules, car vous ne pourrez plus acheter une ampoule neuve qu'en remettant, en échange, une ampoule hors d'usage.

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra ce lundi 18 dans l'ordre suivant :

Secteur 8. — De 8 à 12 h. : Rue de l'Industrie, rue d'Isly, rue Heilmann.

De 14 h. à 17 h. 30 : Rue de Lille, 67/255, 8/236 ; rue Mirabeau, boulevard Montesquieu, rue Morse.

PERMANENCE ARTISANALE

Les artisans et artisanes de Roubaix-Tourcoing et environs sont informés que les permanences seront ouvertes, le lundi 18 novembre:

A ROUBAIX, 13, rue du Pays, de 17 à 19 heures;

A TOURCOING, 2, place de la République, de 15 à 16 heures.

Pour tous renseignements.

HORAIRE DE CIRCULATION

Il est rappelé à la population que les heures de circulation autorisées sont les suivantes : 5 h. à 23 h.

En dehors de ces heures, seules peuvent circuler les personnes munies d'autorisations spéciales délivrées par la commandanture.

Bien entendu, toute personne circulant doit être en possession de papiers d'identité.

Sociétés et Comités

AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Le dimanche 17 novembre, réunion mensuelle de 10 h. à midi au siège social, 126, rue de la Gare à Roubaix, et permanence mensuelle au siège de Tourcoing, 1, avenue Gustave Dron, Café des Sports. Perception des cotisations, paiement des primes de natalité, paiement des allocations maladie et intervention chirurgicale et ainsi que les prestations des assurances sociales (Caisse 31) aux ayants droit. Les sociétaires ayant des dossiers de maladie dont le délai est expiré sont priés de vouloir bien se présenter aux différents sièges pour le règlement définitif de leur dossier.

ORPHÉON DES A. C. — Dimanche 17, à 10 h. 30, répétition générale des œuvres qui seront exécutées à l'audition de Ste-Cécile.

CARNET

DEUIL. — Le Conseil d'Administration de la Société des BARS DE FRANCE - HOTEL CHAGNOT, a le vif regret de faire part du décès de **Monsieur Charles CHAGNOT**, Administrateur-Délégué, Fondateur de la Société, survenu en son domicile à CHISSEY-en-MORVAN (Saône-et-Loire) le 15 juin 1940, dans sa 80e année.

34060

ETAT CIVIL

Naissances. — Robert Vanneste, 137, rue de Bouvines ; Marcelle Mollet, 7, rue des Filatures, cour Scotet, 3 ; Madeleine Degand, 32, rue Roger Salengro à Leers.

Décès. — Rosalie Midavaine, Vve Glorieux, 81 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Paul Lepers, 68 ans, d'Hem, 30, rue Vaillant ; Jean-Jacques Clais, 3 jours, 3, boulevard de Fourmies ; Henri Dejonckère, 48 ans, 2, rue Jean-Baptiste Glorieux ; Charles Denye, 33 ans, 5, rue Nabuchodonosor ; Bertrand Catelain, 62 ans, 16, rue Duflot.

MESSE

Une messe sera célébrée le **Mercredi 20 novembre, à 8 h. 30**, en l'Eglise du Sacré-Cœur, à Marcq-en-Barœul, pour le repos de l'âme de

Albert CROIN

Caporal-Chef au 87e Rég. d'Infanterie MORT POUR LA FRANCE

le 23 mai 1940, à l'âge de 27 ans, à Raucourt (Ardennes).

De la part de Mme Albert CROIN-QUEVERUE ; de M. Albert CROIN et de sa famille ; de M. et Mme QUEVERUE.

82, avenue de la République, Marcq
40, Rue Blanche, Lille

34.057

WATTRELOS

Utilisation périodique des chômeurs à des travaux d'intérêt public

Le Maire de Wattrelos soussigné invite les chômeurs dont les cartes de travail (carte rouge) portent les Nos 500 à 1.000 à se présenter en tenue de travail munis d'une pelle ou d'un louchet et de ladite carte de travail, du 18 au 20 novembre, les Nos 500 à 750 le matin de 8 à 12 h. et les Nos 751 à 1.000 l'après-midi de 1 h. 30 à 5 h. 30, aux endroits indiqués ci-après :

1° *Chantier derrière Cité A. Prouvost* : pour les chômeurs habitant les quartiers de la Marlière, du Touquet, du Sapin Vert, de la Martinoire, la Cité A. Prouvost, le Winhoute, la rue d'Oran, le Calvaire Nuitin, le Crétinier et le Ballon.

2° *Chantier rue Monge* (angle rue de Béthune) : pour les chômeurs habitant le quartier du Laboureur.

3° *Chantier de Beaulieu* (près de l'Eglise de Beaulieu) : pour les chômeurs habitant le reste du territoire.

Les chômeurs valides de 17 à 55 ans qui ne sont pas encore en possession d'une carte de travail, doivent se présenter d'urgence au Bureau des Travaux à la Mairie.

Il est rappelé que les ouvriers en chômage qui ne se présenteraient pas au travail, seraient signalés au Service des Secours en vue de l'application des sanctions prévues.

Le ravitaillement général

Une distribution de denrées aura lieu du 20 au 24 novembre.

Ticket rose N° 34 : 0 l. 20 de vinaigre. — Tickets matières grasses : jusqu'à concurrence de 0 l. 200 par personne. — Tickets fromage : jusqu'à concurrence de 0 gr. 060 par personne. — Ticket café N° 1 : 0 gr. 300. — Ticket sucre N° 2 : 0 gr. 400 de sucre en morceaux et 0 gr. 500 de cassonade. — Ticket Pâtes N° 1 : 0 gr. 100 de pâtes alimentaires aux prix affichés chez les commerçants.

La moutarde devra être vendue à raison de 9 fr. 80 le kilo.

Ainsi qu'il a été fait pour les matières grasses (huile), le fromage et le malt torréfié, une quantité de sucre et de pâtes alimentaires seront livrées à chaque commerçant à titre de fond de départ : ces produits ne pourront être vendus que contre la remise des tickets désignés.

La tempête

Wattrelos n'a pas été épargnée par l'ouragan qui a sévi dans la nuit de mercredi à jeudi, car sur 9.000 maisons près de 8.000 ont vu leur toiture arrachée, et dans de nombreuses habitations les vitres des vérandas furent brisées par la chute de nombreuses cheminées.

De-ci, de-là, des arbres furent brisés ou déracinés.

Au groupe scolaire du Laboureur, la toiture fut soulevée sur presque sa totalité. L'Hôtel de Ville a souffert également car de nombreuses vitres furent brisées. Le jeudi matin toutes les rues de la ville étaient jonchées de tuiles, verres, etc..., indiquant la violence de l'ouragan et les dégâts énormes causés aux habitations.

Aucun accident de personne n'est signalé.

Harmonie « Les Enfants de la Lyre ». — Dimanche 17, au siège, répétition générale à 10 h. 45. Les cours de solfège reprendront au début de décembre ; l'inscription des nouveaux élèves se fera tous les jours au siège, rue Carnot, 57, jusqu'au 30 novembre.

Partie de manille. — Dimanche 17 novembre, chez M. L. Dornier, 142, rue Henri-Briffaut, partie de manille entre M. Devlaminck Jules et M. Marceau Lescouvez contre MM. Albert D'Hondt et Louis Dornier.

Au jeu à 16 h. et invitation aux amis.

Contravention. — Le service de police a verbalisé contre le sieur Guillaume Walravens, âgé de 55 ans, cafetier, rue Royale, 41, pour extension de commerce sans autorisation et défaut d'affichage de prix.

S.C. Wattrelosien. — Dimanche, le Stade Municipal, rue du Beck, sera le théâtre d'une rencontre très intéressante. Seront opposés, d'une part, l'U.S. Halluin, et de l'autre le Sporting Club local.

Bien que les Wattrelosiens évolueront sur leur ground, ils auront la tâche difficile car leur adversaire est de taille. L'éloge de ces derniers n'est plus à faire, nous dirons simplement que c'est par des scores écrasants qu'ils ont défait tous leurs adversaires jusqu'à présent en championnat.

Etat Civil. — Décès. — Emma D'hooghe, Vve Verrieet, 66 ans, à Herseaux (Belgique).

WASQUEHAL

Allocations Militaires

Le paiement des allocations militaires afférent à la première quinzaine de novembre, aura lieu au bureau de postes, rue Ferrer, mardi prochain 19 novembre, de 8 à 12 h., pour les numéros 1 à 800 et de 14 à 17 h. 30, pour les numéros 801 à la fin.

Se munir du certificat d'admission.

Pharmacien de garde. — Dimanche 17 novembre, M. Delsarte, pharmacie Nouvelle, rue Jean Macé, pour le secteur de Wasquehal et Flers-Breucq.

Visite médicale des nourrissons. — Mardi 19 novembre, à 15 h., visite médicale des nourrissons, salle des fêtes annexe, rue Jean Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Rentes d'accident de travail et de la C. N. R. V. — Les titulaires de rentes d'accident de travail ou de la Caisse nationale de retraite pour la vieillesse sont avisés qu'ils peuvent dès à présent, faire établir leur certificat de vie à la mairie (5e guichet), en vue de percevoir leur trimestre le 1er décembre. Se munir du titre.

LEERS

Les méfaits de la tempête

Par suite de la tempête qui s'est acharnée brusquement dans la nuit de mercredi à jeudi, d'importants dégâts ont été commis aux immeubles, principalement aux toitures, dont quelques unes même ont été arrachées. On signale, d'autre part, l'affaissement de plusieurs hangars agricoles, de ceux des briqueteries du Nord, rue Mirabeau, et le bris de lignes électriques et téléphoniques.

Au cimetière, en outre, des arbres déracinés, plusieurs monuments funéraires ont été brisés ou sérieusement endommagés.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement sera effectué au Bureau des Postes le samedi 16 novembre de 8 h. 30 à midi et de 14 h. à 17 h. 30.

Etat civil. — Publications : Marcel Nollet, commerçant, à Tourcoing, rue Achille-Testelin, 171, et Louise Catiau, s. p., rue V.-Hugo, 45.

Décès : Henri Franchomme, 74 ans, rue Hoche, 25 bis.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS, DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

FLERS

Coin de Terre Familial. — Les lundis, mardis et mercredis de novembre, une permanence se tiendra, de 17 h. à 19 h., au siège « Café Coucke ». Les sociétaires sont invités à y échanger leur carte ancienne contre la nouvelle « 1941 », dont le prix est maintenu à 3 frs. A ce prix majoré de 2 francs, pour droit d'inscription, les nouvelles adhésions sont reçues. Les demandes de jardins, graines et plants de pomme-de-terre sont notées jusqu'à fin novembre, dernier délai.

Les différents avantages accordés, jusqu'à présent, aux sociétaires, ayant un an d'inscription, sont maintenus pour l'année prochaine, soit : layette gratuite, d'une valeur de 150 frs à chaque naissance ; 100 frs à la famille du sociétaire décédé ; à l'allocation, déjà allouée aux mobilisés, succédera, en décembre, un nouveau don de 25 frs aux familles des sociétaires prisonniers, pour les aider dans la confection de leurs colis.

HEM

Séances de vaccination gratuite. — La 2e séance de vaccination publique et gratuite aura lieu dans les écoles aux dates et heures ci-après : mardi 19 novembre : 9 h., écoles Jules Ferry et Paul Bert : 10 h., Ecole Ste-Thérèse.

Mercredi 20 novembre : 10 h., école Pasteur.

Vendredi 22 novembre : 10 h., école Victor Hugo ; 10 h. 30, écoles libres.

La vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la première année de la vie ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la 21e année.

Les parents ou tuteurs sont tenus pour personnellement responsables de l'exécution de ladite mesure.

Les assujettis qui ne se présenteront pas aux séances gratuites, devront fournir en mairie un certificat de vaccine.

LYS-LEZ-LANNOY

Paiement des secours

Le paiement des secours aux chômeurs et aux personnes privées de ressources aura lieu le lundi 18 novembre, pour la période du 11 au 17 novembre, dans l'ordre suivant :

De 1 à 150, de 14 à 14 h. 15 ; 151 à 300, de 14 h. 15 à 14 h. 30 ; 301 à 450 de 14 h. 30 à 14 h. 45 ; 451 à 600, de 14 h. 45 à 15 h. ; 601 à 700, de 15 h. à 15 h. 15 ; 1.000 à 1.100 de 15 h. 15 à 15 h. 30 ; 1.101 à 1.225 de 15 h. 30 à 16 heures.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing 3, RUE FIDELE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.85).
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

UN PASSANT ATTAQUÉ ET DÉVALISÉ

Un portefeuille contenant 12 à 13.000 fr. disparaît

Dans la soirée vers 20 h. 30, alors qu'il passait au carrefour des rues de Guisnes et de Renaix, M. Ghesquier, 49 ans, boulanger, fut attaqué par des malandrins qui le rouèrent de coups et s'enfuirent après l'avoir délesté de son portefeuille contenant de 12 à 13.000 francs.

M. Ghesquier, qui porte des traces de coups au nez et au front, est venu conter sa mésaventure à la police.

Le Commissaire du 1er arrondissement a ouvert une enquête.

Un cycliste renversé par une auto

Vers 18 h. 45, M. Thomas Catteau, 52 ans, employé de chemin de fer, 12, rue de Roncq, qui roulait à bicyclette dans la rue de Tournai, à la hauteur des halles, fut heurté et renversé par une camionnette. M. Catteau fut légèrement blessé à l'arcade sourcilière. Sa bicyclette a été mise hors d'usage.

Malgré les cris des passants, le conducteur de la camionnette a poursuivi sa route sans s'inquiéter de sa victime.

Sociétés et Comités

ORPHÉON « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Dimanche à 9 h. 30, au siège, réunion amicale de tous les sociétaires. Présence indispensable.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **U.S.T.** — Journée du dimanche 17 : éq. 1 c. Iris Club Lambersart, à 15 h., rue de Gand ; éq. 1 B c. Iris Club Lambersart, à 15 h., à Lambersart, r.-v. Grand'Place, à 13 h. ; éq. 2 suivant convocations s'il y a match ; éq. juniors A c. Excelsior, à 10 h., rue de Gand ; éq. juniors B c. U.S. Halluin, à 10 h., à Halluin, r.-v. suivant convocation; éq. minimes c. U.S. Ronchin, à 11 h. 30, rue de Gand.

ETAT CIVIL

Naissances. — Yves Desmarchellar, 55, rue d'Orchies ; Brigitte Benoit, 121, rue de Menin ; Jeannine Deman, 540, rue de Gand.

Décès. — Anaïse Dubreucq, 87 ans, Vve de Cyrille Beckhout, 68, rue du Riez ; Bernadette Carrette, 3 mois, 26, rue Myron Herrick ; Eugénia Noé, 69 ans, Vve de Pierre Danneele, dom. à Croix, 48, rue de Croix ; Désiré Detramasure, 36 ans, ouvrier agricole, célibataire, dom. à Mouvaux, 332, rue de l'Yser.

L'important quartier du Bourg, privé de tout moyen de communication sera enfin relié d'une façon convenable et pratique aux trois grandes villes et ce depuis le 15 novembre.

Institution de la carte de lait

Conformément aux instructions préfectorales instituant la carte de lait pour diverses catégories de personnes, les parents ayant des enfants de 6 à 14 ans sont priés de les faire inscrire dans leur secteur respectif. Doivent également se faire inscrire dans les mêmes conditions, les femmes attendant un bébé et les mères de famille allaitant, sur présentation d'un certificat médical. Les listes seront ouvertes les lundi 18 et mardi 19 novembre.

Société des Jardins Ouvriers du Bourg. — Les sociétaires sont invités à remettre au siège, 2, Grand'Place, Café du Coin, leurs commandes de semences y compris pois et haricots, le plus tôt possible, dernier délai le 25 novembre.

Basket-ball. — Dimanche 17, les équipes seniors et juniors de l'A.S. J.M. se déplaceront à Tourcoing pour y rencontrer les équipes correspondantes de l'Union Sportive Tourquennoise.

Nul doute que ces matches ne soient âprement disputés, en particulier chez les plus jeunes ; en effet, l'U.S.T. a maintes fois affirmé sa haute classe et sa supériorité ; d'autre part, l'A.S.J.M. n'a pas encore subi de défaite cette saison.

Olympique Marcquois. — Dimanche, l'Olympique Marcquois 1 A fera le dangereux déplacement d'Hellemmes, match comptant pour le Championnat 1re Division. Les Marcquois battus dimanche dernier par malchance font appel de cette défaite et auront à cœur de prouver à leurs fidèles supporters qu'ils sont toujours dignes de la confiance de leurs dirigeants.

A 15 h., à Marcq, Stade Municipal, pour le championnat 1re Division des équipes 1 B, l'O.M. recevra l'équipe correspondante de l'A.S.C. Hellemmes. Beau match en perspective, les cheminots ayant toujours eu une solide équipe réserve. Sont convoqués : Baert, Devolder, Freiler, Liébart, Collier, Bonola, Vantyghem, Verstraete, Deschodt, Sergier, Dubus, Budka. Prix d'entrée : 2 fr.

A 10 h., à Ronchin, O.M. 2 contre U.S. Ronchin 2, championnat.

BOUSBECQUE

Réouverture de la Caisse d'Epargne. — La succursale locale recommencera ses opérations à la Mairie, dimanche 17 novembre, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

Même séance chaque dimanche.

RONCQ

LE RAVITAILLEMENT

Le Comité de Répartition Départemental fait procéder actuellement à l'impression des feuilles de récapitulation destinées au collage des tickets de denrées et produits rationnés.

Ces imprimés parviendront aux commerçants incessamment.

Pendant la période d'attente, afin de se conformer strictement aux instructions préfectorales, qui exigent que les tickets soient remis collés sur les feuilles de récapitulation, les commerçants colleront leurs tickets sur des feuilles de papier suffisamment grandes, pour contenir 100 tickets, placés par rang de 10. Les tickets non collés ne seront pas acceptés.

Comité d'Entr'Aide. — Au local, rue du Docteur-Galissot, 30, permanence le lundi, de 14 h. à 16 h.

MOUVAUX

Paiement des Allocations Militaires

Le paiement de la première quinzaine de novembre, ainsi que le rappel de 2 francs pour les mois de juillet, août et septembre se fera à la mairie (1er étage), aux jours et heures ci-après:

Lundi 18 novembre, de 9 à 11 h. 30, de 1 à 300; de 14 à 16 h., 301 à 600 ; mardi 19 novembre, de 14 à 16 h. 30, 601 à la fin.

On est prié de respecter les jours et heures et de se présenter muni du certificat d'admission.

Avis aux habitants privés de ressources. — Il est rappelé aux habitants privés de ressources bénéficiaires de secours (réfugiés ou non) qu'en cas de changement dans leur situation de famille, ils doivent se présenter à la mairie, munis de leur livret de famille, et le cas échéant du certificat de travail.

Vaccination antivariolique. — Les séances de vaccination antivariolique qui auront lieu à l'Hospice, le dimanche 24 novembre, de 8 h. 45 à 10 heures et le lundi 25 novembre, de 15 à 16 heures.

Doivent se présenter les personnes dans leur première année, onzième et vingtième année.

La séance de révision aura lieu le 1er décembre, à l'Hospice.

MARCQ-EN-BARŒUL

Mise en marche de la ligne de tramways Lille-Marcq

La population marcquoise a appris avec satisfaction la mise en œuvre, après plusieurs mois d'arrêt, de la ligne des tramways Lille-Marcq par l'avenue Foch jusqu'au canal, à proximité de l'Hôtel de Ville.

LILLE

Des pilleurs de gare ont été arrêtés

Le 12 novembre, le brigadier de police Caudron et l'agent Vinier découvraient, abandonné au faubourg des Postes, une voiture à bras chargée de tissue. A qui appartenait cette voiture ? et comment se trouvait-elle en cet endroit ?.. Autant de questions à éclaircir.

L'enquête suivie, à cet effet, par les brigadiers de la sûreté Durez et Contensaux et les inspecteurs Hertin, Houlette, Santem, Hocquet et Voleur, a permis d'établir que ce tissu provenait d'un vol qui venait d'être commis, dans un wagon de la gare des Postes, par les nommés Liébar Jean, 26 ans, manœuvre, 124, rue Paul-Lafargue ; Wasieels André, 35 ans, manœuvre, 127, même rue ; Laurent Emile, 34 ans, manœuvre, 40, rue de la Prévoyance ; Houdart Georges, 35 ans, manœuvre, rue Clemenceau, 10, à Wattignies ; Liébar Polydor, 29 ans, journalier, 125, rue Paul-Lafargue ; Mir Victor, 21 ans, rattacheur, 131, même rue.

Tous ces gaillards aventureux furent longuement « cuisinés » par la police. Il ressort de leur interrogatoire que tous sont coupables du vol perpétré en gare des Postes.

En outre, Liébar, Masteels, Laurent et Houdart ont été identifiés comm étant les auteurs de deux autres vols dans des wagons de la gare de la porte d'Arras, commis au début d'octobre. Ils ont volé à cette date 48 bouteilles de cognac et 30 litres de rhum et de cognac.

Le sextuor a été déféré au Parquet et écroué à Loos.

UN INCENDIE, RUE GANTOIS

Rentrant dans son débit de boissons, vendredi matin à 7 h. 45, M. Maës, cabaretier, 11, rue Gantois n'était pas peu surpris de constater que le plancher de son établissement avait pris feu sous le foyer qu'il avait allumé vers 6 heures.

Immédiatement il alerta les sapeurs-pompiers de la caserne Malus qui accoururent avec célérité. Après quinze minutes d'efforts le feu fut éteint. Les dégâts sont assez importants.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

ATTAQUES NOCTURNES

La police a recueilli la plainte de M. Toorps Gustave, employé de chemin de fer, 10, rue Fénelon, contre les individus qui, vers 22 h. 15, l'ont assailli rue Gosselet et lui ont occasionné des blessures l'obligeant à cesser le travail durant un temps qui n'a pas encore été fixé. Leur coup fait, ces agresseurs ont pris la fuite, car M. Toorps appelait « au secours ».

MORT SUR LA RUE

A 10 h. 30, M. Billon Auguste, 49 ans, employé à la Banque Dupont, rue Esquermoise, demeurant 5 rue de la Mairie à Flers, est tombé malade rue Patou, face au N° 12 ; il a expiré peu après. Son corps a été transporté à l'Institut Médico-légal ; sa famille sera avisée par la Banque.

VOLS D'OUTILS..., DE VÉLOS...

Les plaintes suivantes ont été enregistrées : M. Vandevoorde Henri, marchand de primeurs, 35, rue Rabelais, pour vol d'outils, accessoires d'auto, charbon, etc... le tout valant 8.000 fr., commis durant l'évacuation de sa femme.

— Mme Vve Claeys Marie, 95, rue Verhaeren, pour vol d'une bicyclette, réchaud à gaz, lessiveuse, etc... le tout estimé 6.000 fr. commis durant son évacuation.

— M. Knockaert Henri, rue Galliéni, 7, à La Madeleine pour vol d'une bicyclette valant 500 fr., commis le 13, vers 17 h. 30, rue de la Vieille-Comédie.

— M. Walliez Henri, 35, rue Jean Jaurès, pour vol d'un vélo, commis le 13, vers 21 h., rue de Douai.

LE RATIONNEMENT EN MATIÈRES GRASSES

Avis aux Marchands de beurre et de fromage et aux consommateurs

De nombreuses demandes sont faites aux Comités de Gestion Laitiers du Nord et du Pas-de-Calais, concernant la fourniture du beurre dans ces deux Départements.

Les Comités rappellent qu'ils constituent les organes légaux chargés de contrôler les arrivages et la répartition du beurre, dans le cadre du rationnement général en matières grasses.

Ils agissent, à cet égard, en liaison avec les Services de Ravitaillement intéressés.

Des réglementations très strictes seront incessamment proposées à MM. les Préfets pour contrôler la production des beurres indigènes : interdiction des ventes directes, répartition communale par les Mairies, distribution des excédents locaux, voire même limitation de la vente du lait entier.

La répartition de ces apports se fera de la façon suivante :

Les envois directs, sources de fraude, seront suspendus et les expéditions bloquées en gare ou sur la route.

Un certain nombre de grossistes et de commissionnaires seront agréés comme répartiteurs exclusifs. Tous les envois de beurre leur seront adressés.

Ils les répartiront, sous le contrôle des Comités de gestion, aux demi-grossistes.

Ceux-ci serviront leurs détaillants. Tous devront être munis de la carte professionnelle laitière. Les succursalistes ne seront admis comme grossistes qu'à l'égard de leurs succursales.

De façon à éviter toute injustice, les tickets de matières grasses retenus par les détaillants aux consommateurs pour le mois de novembre ne seront pas conservés comme base de réapprovisionnement.

A partir du 20 novembre, un Bureau de Répartition fonctionnera à Lille, 6, rue de l'Orphéon, pour le Nord. Son activité s'étendra provisoirement au Pas-de-Calais en attendant, pour ce Département, une organisation propre.

Les demi-grossistes collecteront en conséquence le plus rapidement possible les demandes de beurre et de fromages de leurs détaillants, ou des détaillants qui s'adresseront à eux. Ces demandes devront être basées sur le chiffre d'affaires d'octobre *1938*, pour le beurre et sur le douzième des affaires de 1938, pour les fromages. Les demi-grossistes devront en contrôler l'exactitude par production des factures, pièces comptables, noms des fournisseurs..., etc..., il leur sera remis des bons de premier approvisionnement au prorata de ces justifications. Ils s'adresseront avec ces bons à l'un des répartiteurs agréés en beurre, dont la liste paraîtra prochainement, ou à leur fournisseur de fromages.

Le Comité de gestion déterminera le pourcentage uniforme de satisfaction à donner à ces bons selon le disponible.

Les grossistes et commissionnaires agréés, les succursalistes, pour leurs succursales, recevront également des bons d'achat valables pour les autres départements.

Les Comités de gestion Laitiers s'efforceront de parvenir à une incessante amélioration du ravitaillement en beurre, base essentielle du ravitaillement en matières grasses.

SECOURS AUX HABITANTS PRIVÉS DE RESSOURCES

Les paiements pour la première quinzaine du mois de novembre, auront lieu dans tous les dispensaires du Bureau de Bienfaisance dont voici les adresses.

Dispensaire Danel-Werquin, 71, rue des Fossés.

Dispensaire de Fives, 18, rue Bourjembois.

Dispensaire Jonville, 139, rue Colbert.

Dispensaire de Moulins, 50, rue de Thumesnil.

Dispensaire de Wazemmes, 34 bis, rue Gantois aux jours et heures ci-près :

Mercredi 20 novembre : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 1 à 500 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 501 à 1.000 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 1.001 à 1.500 ; 14 h. à 15 h., 1.501 à 2.000; 15 h. à 16., 2.001 à 2.500.

Jeudi 21 novembre : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 2.501 à 3.000 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 3.001 à 3.500 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 3.501 à 4.000 ; 14 h. à 15 h., 4.001 à 4.500 ; 15 h. à 16 h., 4.501 à 5.000

Vendredi 22 novembre : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 5.001 à 5.500 ; 9 h. 30 à 10 h. 30, 5.501 à 6.000 ; 10 h. 30 à 11 h. 30, 6.001 à 6.500 ; 14 h. à 15 h., 6.501 à 7.000 ; 15 h. à 16 h., 7.001 et au-dessus.

Réfugiés : Vendredi 22 novembre de 14 h. à 16 h. (31, rue des Fossés).

Les assistés sont invités à tenir compte de ces renseignements. Il n'y aura pas de paiement spécial pour les retardataires.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Les profits de l'infirmière. — demeurant à *Lille*, place de Tourcoing, la dame Chantal, infirmière, était poursuivie pour avoir dérobé au cours des mois d'août et septembre 1940, des lampes électriques, un coussin et une table de salon, appartenant au docteur Vandecastel, ainsi que deux sacs à main.

Le Tribunal l'a condamnée à 3 mois d'emprisonnement.

Ingratitude. — Profitant de ce que son employeur était évacué, le jeune J. C..., 18 ans, vendit pour son profit des porcs, des œufs, du beurre et de la volaille.

Le Tribunal a condamné le jeune profiteur à 4 mois d'emprisonnement.

A l'usine. — Aux Etablissements Glorieux, à *Roubaix*, Rosalie Pantignie, femme Liétart, tisserande à *Croix*, a dérobé 60 canettes de laine. Elle a été condamnée à 1 mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 50 francs.

Un débrouillard. — Pierre Desnoy, 35 ans, courtier à *Lille*, certifiait être à même de trouver du savon. La dame P... étant désireuse de s'en procurer, confia au courtier une somme de 50 francs. Elle attend encore et le savon et son argent.

Desnoy a été condamné par défaut à 1 mois d'emprisonnement.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

NOUVEAU RECENSEMENT POUR LE RATIONNEMENT DU LAIT

D'après de récentes instructions préfectorales prévoyant l'institution de la carte individuelle de lait, n'auront droit à une ration de lait que les personnes ci-après désignées : 1° Enfants âgés de moins de 6 ans; 2° Enfants âgés de 6 à 14 ans révolus ; 3° Femmes enceintes, mères allaitant et malades, sur présentation d'un certificat médical précisant la période d'attribution.

Il y a donc lieu de procéder à un nouveau recensement des ayants droit.

En conséquence, les intéressés (ou leurs représentants) demeurant dans les rues ci-après désignées devront se faire inscrire ou réinscrire à la Mairie (Service des Cartes de Ravitaillement) aux jour et heures suivants :

Samedi 16 novembre : de 14 à 16 h. : rues de la Gare, du Sentier, Kléber, impasse Kléber, rues Godefroy, de la Paix, Dewacre, Gambetta, St-Joseph, Léon-Trulin, Desmazières, du Cimetière, Félix-Faure et Jeanne d'Arc. — De 16 h. à 17 h. 30: rues de la Concorde, St-Pierre, Bernadette, Pasteur, Jean Mermoz, Turenne, Chanzy, Fontaine, et cours qui y débouchent.

Lundi 18 novembre, de 8 h. 30 à 11 h. 30 : rue de Marquette et cours y débouchant, rues Pardoen, Pré-Catelan, Agache, Pérenchies, Berkem, St-Vital, place de la Boucherie, rues Ste-Valérie, Joséphine, Négrier, Courbet, place de la Victoire, rues de Bapaume, du Quai, Carrière Desquiens, rue Marceau.

De 14 à 15 h.: rues d'Oran, Constantine, A. Ostande, Dr. Calmette, rues des Promenades, du Tissage, d'Alger, des Collets, ruelle de la Filature, rue Delesalle, avenue Larose rues des Primeurs, Clemenceau, Lamartine, Joffre et toutes les cours qui y débouchent.

De 15 à 17 h. 30: Place Victor Hugo, rues Victor Hugo, du Moulin, Crépelle, Cité Fontaine, rue des Gantois, Pavillon des Gantois, rue de l'Espérance, rue de Verdun.

Se présenter exactement aux heures fixées muni du livret de famille et des cartes individuelles d'alimentation générale de tous les ayants droit.

Les retardataires ne pourront être inscrits que le jeudi 21 novembre.

LA DÉFENSE PASSIVE

DÉSIGNATION DANS CHAQUE MAISON D'UN RESPONSABLE

M. le maire de La Madeleine porte à la connaissance des habitants de la localité que, depuis le 9 novembre, chaque maison comprend un responsable et un remplaçant qui répondront du camouflage des lumières, vis-à-vis de l'autorité allemande.

Le nom du responsable et celui de son remplaçant figureront sur un tableau placé dans le couloir de l'habitation.

La personne responsable et le remplaçant seront dans l'ordre suivant :

1° L'habitant du sexe masculin dont l'âge est immédiatement supérieur à 20 ans ;

2° L'habitant du sexe masculin dont l'âge est immédiatement supérieur au précédent ;

3° L'habitant du sexe féminin dont l'âge est immédiatement supérieur à 20 ans ;

4° L'habitant du sexe féminin dont l'âge est immédiatement supérieur au précédent.

Dans les maisons où aucun locataire n'aurait atteint l'âge de 20 ans, le responsable et son remplaçant seront les deux personnes les plus âgées de la maison.

En ce qui concerne les locaux à usage industriel et commercial, les responsables seront le directeur ou le gérant et son remplaçant.

Tous renseignements utiles seront fournis au commissariat de police.

Les avances consenties par l'Œuvre du Prêt

Le paiement des avances remboursables consenties par l'Œuvre de Prêt, aura lieu à la Recette municipale (Hôtel de Ville) le troisième mercredi de chaque mois.

Prochain paiement mercredi 20, de 9 h. à midi et de 14 à 16 heures.

Ecole municipale de musique Massenet. — Jeudi 14 novembre, à 13 h. 30, ont été repris les cours de solfège, violon, piano et chant. Voici les jours et heures des cours :

Solfège élémentaire : jeudi, à 13 h. 30 ; violon et piano, jeudi, à 14 h. 30 ; solfège préparatoire et supérieur, jeudi, à 15 h. 30 ; chant, dimanche, à 10 h. 30

Les cours sont gratuits ; ils ont lieu à l'établissement municipal, place Victor-Hugo.

Le droit d'inscription pour l'année scolaire 1940-41 est de 10 fr. Les anciens élèves doivent se faire réinscrire.

Les inscriptions sont reçues à la direction, M. Georges D'Hau, 1, rue Faidherbe, à La Madeleine, tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. 30.

GONDECOURT

Un garde est attaqué par un individu

L'autre nuit, alors qu'il effectuait une tournée pour la fermeture des cafés, le garde Fiévet, fut attaqué et frappé dans la rue Nationale par un individu qu'il crut reconnaître.

Une incapacité de vingt jours a été reconnue par le docteur Léglise d'Annœullin.

La gendarmerie de Seclin a ouvert une enquête.

VALENCIENNES

La Grande Place de Valenciennes

Gabriel Bodenehr, d'Augsbourg, donnait au XVIIIe siècle une intéressante description de Valenciennes et de notre Grand-Place qu'un officier d'Etape, en 1918, analysait avec intérêt.

De jolies reproductions de la ville parurent alors dans une charmante édition imprimée à Brême et l'auteur y signalait l'imposante allure de l'Hôtel de Ville qui, modifié en 1612, fut réparé alternativement par Danezau, Louis Auvray, Aubert Parent, Henri Lemaire, Mabille, Mousry, Bailgny et couronné d'un superbe fronton par Carpeaux.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Bien peu de chose, hélas !

Le fastueux quadrilatère de la place paraît à jamais détruit. On parle d'amputer les maisons situées entre la rue Saint-Géry et la place des Ilots et cette gorge rompera incontestablement l'unité du vieux marché « quod Guilice dicitur l'Estaple » qu'on appelait en français l'Etaple.

Que la Municipalité, en accord soyons-en persuadé avec les compétences artistiques, ait surtout le souci de nous donner une place digne de Valenciennes et ne fasse pas la faute de lui enlever son imposante symétrie.

Nous lui donnerons toutefois volontiers notre avis.

Pourquoi ne pas lui rendre son Beffroi, son antique beffroi qui était depuis le XIIIe siècle le point de ralliement de la commune attestée par la plus ancienne charte comme celle de 1065.

Ce genre d'édifice est tout à fait particulier aux provinces du Nord de la France et à la Belgique et son étymologie seule suffirait à plaider notre cause.

Elle vient de Bell = Cloche, et de Freid = Paix. Bellfreid est devenu Belfroid, puis Beffroi dont l'origine réelle remonte aux chartes d'affranchissement de nos ancêtres.

La Cloche de la Paix !

Peut-il y avoir une phrase qui tinte avec plus de charme que celle-là, aux oreilles !

Pourquoi n'élèverait-on pas à ce coin de la place, un monument où la Ban-cloche pourrait se retrouver à la hauteur de ses primitifs sentiments et sur lequel planerait, dans son immuable fierté, le lion du Hainaut sur la cité apaisée.

Vers 1860, une personnalité de renom disait au Maire de Valenciennes : « Comment se fait-il que Valenciennes n'ait pas de Beffroi ? » et celui-ci de répondre qu'il s'était écroulé en 1843.

Quel réjouissant et pieux centenaire nous pourrions fêter si, en 1943, un nouveau Beffroi venait comme au XIIIe siècle, appeler tous les habitants à venir défendre la Cité, dans la Paix, le Devoir, le Droit, la Justice et la Réconciliation.

Une autre perte qui nous fut également bien sensible, a été de voir la disparition de notre vieux théâtre du XVIIIe siècle.

Toutefois, avouons, qu'une très intéressante découverte nous a permis de retrouver sous les décombres, mais bien conservées encore, les neuf travées voûtées de quatre arches chacune qui constituaient en partie notre vieille Halle au Blé de jadis.

Nous insistons ici aussi auprès de la Municipalité pour attirer son attention sur l'intérêt qu'il y aurait à conserver ces Halles.

Quant au plan de la reconstruction future de la Place, nous ignorons les projets de la Municipalité. Mais qu'elle se souvienne un peu plus que Valenciennes a une histoire célèbre, un passé mouvementé parce qu'à la marche des frontières mais renommé, des traditions dont on s'est souvent moquées, des conceptions historiques, archéologiques, artistiques avec lesquelles il faut tenir compte.

Que des rectifications d'alignements entrent en jeu, tout à fait d'accord, mais que l'on ne nous construise pas un immense bazar sans goût et sans style autour de notre maison de ville revigorée.

L'heure est aux conceptions nobles et sérieuses.

Pouvons-nous faire confiance en la Cité ?

A. C.

Projets d'urbanisme

La question de la reconstruction des quartiers détruits de Valenciennes, pose un problème d'urbanisme lourd de conséquences puisqu'il doit engager un avenir lointain dont on ne peut préjuger les exigences et dont il convient néanmoins de réserver toutes les possibilités.

Le problème consiste essentiellement à remettre dans un état d'adaptation moderne, la ville que les conditions de sa bâtisse ancienne, étranglée qu'elle fut dans des fortifications étouffantes, rendaient malaisée pour les exigences nouvelles d'une circulation intensifiée.

Conviendra-t-il, pour remédier à cet obstacle, de créer des voies à grande largeur de rendement qui ne relèveraient, quant à leur tracé, que de la règle et de l'équerre, sans considération des contingences vitales.

Nous ne le pensons pas... L'urbaniste avisé qui aura à décider du sort esthétique de la Cité, devra, dans la mesure du possible, s'inspirer de sa figure passée, qui était toute de mouvement. Cette physionomie de Cité agissante qui la faisait remarquer parmi ses voisines, Valenciennes doit la garder, à faute de perdre sa personnalité.

La solution du problème n'est du reste pas compliquée ; il suffit de créer des voies de doublage qui puissent décongestionner les artères principales devenues insuffisantes (n'oublions pas que des artères ne doivent pas être distendues mais souples) et réaliser ainsi par le moyen de voies normales appropriées à l'importance de l'agglomération, le système de circulation à sens unique utilisant deux voies parallèles, l'une réservée au trafic montant et l'autre à la circulation descendante.

Par une bienheureuse disposition, ces voies se trouvent presque partout amorcées ou figurées et il n'en coûtera que de profiter des possibilités créées par la dévastation même pour réaliser aux moindres frais et en réservant les intérêts riverains de chacun, un dispositif de circulation longtemps recherché, qui conservera à Valenciennes son aspect de cité animée, sans qu'un quartier puisse se juger moins favorisé que son voisin.

***

La place d'Armes demeure évidemment le centre vital de la ville, mais les dégagements dont elle profite doivent lui rendre la noblesse dont l'avaient dépouillée les tramways qui l'écornaient et aussi des parcs de stationnement.

Disons en gros que l'on pourrait prévoir le doublement de la rue de Paris par la rue des Récollets, aboutissant à la place ; celui de la rue du Quesnoy par le prolongement de la rue de la Viewarde jusqu'à la rue de Lille ; la mise en liaison du Marché aux Herbes avec la rue Simon-le-Boucq par le prolongement de la rue de la Nouvelle-Poisonnerie redressée ; le prolongement de la rue de la Nouvelle-Hollande jusqu'à la rue de la Viewarde par l'élargissement de la ruelle Bizée ; élargissement du tronçon de la rue des Anges, démoli ; même opération pour la rue Derrière-la-Tour et aussi pour la rue de l'Escaut venant dans le prolongement de la rue de l'Intendance, aménagée à cet effet. Réalignement des rues de Mons, du Quesnoy et Delsaulx à l'endroit si dangereux de leurs croisements.

Toutes ces liaisons ou percées n'auraient rien que de très raisonnable et on ne modifierait en rien le plan général d'une ville dont on n'a aucun intérêt à bouleverser des habitudes séculaires et à renverser des positions acquises. Les intérêts de tous doivent se confondre avec les intérêts de chacun. C'est à ce prix que, avec un peu de bonne volonté, Valenciennes peut être assurée de retrouver dans le délai minimum qu'exigera sa reconstruction, sa vitalité passée. Il suffit pour cela de se mettre d'accord au plus tôt sur un plan de réadaptation logique, qui fasse état à la fois des nécessités de l'hygiène par l'établissement du tout à l'égout, de l'esthétique par les servitudes de constructions en façades homogènes, ce qui ne veut pas dire monotones, et aussi de la tradition, par le respect dû aux choses du passé qu'il importe de ne pas oublier, car c'est en elles que finalement se réfugie l'âme intime et impérissable de la Cité.

DANS LA RÉGION

LE CADAVRE D'UNE FEMME A ÉTÉ DÉCOUVERT PRÈS DE VITRY-EN-ARTOIS

La mort remonterait à mai dernier

Au début du mois d'août, la gendarmerie de Vitry retrouvait dans un fossé du bois de Fresnes-les-Montauban, une femme d'environ 35 à 40 ans de forte corpulence, cheveux châtains et vêtue de souliers noirs et elle portait une alliance en or qui fut déposée à l'époque en Mairie de **Fresnes-les-Montauban** et qui portait l'inscription suivante : « Jules et Léonie, unis le 6 septembre 1924 ». L'inconnue fut inhumée sur le territoire de Fresnes à proximité de Vitry. Le cadavre était recouvert de feuilles mortes et autres brindilles. Malgré les recherches minutieuses effectuées par la gendarmerie de Vitry, il n'a pas été possible d'identifier cette pauvre femme.

Toutefois, il est permis de croire que la mort remonte au mois de mai.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

A MOUCHIN

Football. — En déplacement à Templeuve, le R. C. M. a dû s'incliner par 3 à 0, devant la belle équipe de l'A. S. T. Bon arbitrage de M. Dumont, de Cysoing. — Dimanche 17, l'E. Anstaing-Chéreng 1A viendra rencontrer l'équipe de Mouchin, à 15 heures.

EN BELGIQUE

LA TEMPÊTE

A Aelbeke une fillette est tuée

La violence du vent a fait s'effondrer un mur qui s'est abattu sur le grenier d'une maison située rue de Luingne. Sous les décombres, on retira le corps d'une fillette, la petite Denencé Agnès, âgée de dix ans, qui avait été tuée par la chute du mur.

A TEMPLEUVE

Le clocher de l'église a été renversé et est tombé dans la cour, occasionnant des dégâts et rompant les fils électriques et les câbles de tramway. Dégâts importants.

A LUINGNE

Le moulin situé au hameau de la Malsence a été renversé et détérioré par suite de la violence de l'ouragan. On ne signale aucun accident de personne.

MOUSCRON

Avis aux commerçants

Il est rappelé que seuls les commerçants immatriculés au Registre de Commerce avant le 10 mai 1940 peuvent acheter des denrées ou marchandises pour les revendre en gros ou en détail, directement ou par intermédiaire de tiers, en nature ou après les avoir travaillées et mises en œuvre.

Il leur est interdit d'acheter pour les revendre des denrées ou marchandises autres que celles appartenant à la branche de commerce pour laquelle l'inscription a été obtenue au registre de commerce ainsi que d'exploiter des succursales dont mention n'a pas été faite au dit registre avant le 10-5-1940. Ceux qui n'étaient pas immatriculés au R. C. avant le 10 mai 1940 peuvent continuer leur commerce à condition : a) d'avoir exploité le même commerce sans interruption depuis le 10-5-1940 ; b) de requérir et d'obtenir avant le 1er janvier 1941 leur immatriculation au R. C. Tous renseignements au bureau N° 20 à l'Hôtel de Ville (Salle des délibérations du Conseil communal).

HERSEAUX

Avis aux secourus

On sait que des questionnaires ont été établis pour les personnes qui sont secourues par la C.A.P. Celle-ci nous prie d'inviter les personnes qui n'ont pas encore aligné leur déclaration à passer à la maison communale, bureau salle Pie XI, en vue de régulariser leur situation. Le chef de famille doit se munir du livret de famille et de sa carte d'identité. Les personnes propriétaires doivent se munir également de leur feuille de contribution et les titulaires d'une pension doivent présenter leur titre.

Etat civil. — Décès : Vermaut Julie, 8 mois, 10, rue du Petit-Tourcoing ; Bourry Pauline, 78 ans, 10, rue du Petit-Tourcoing.

Bureau des contributions. — Les services du Bureau des contributions seront transférés très prochainement dans une salle de l'ancienne école communale, rue Louis-Bonte.

LES SPECTACLES

ROUBAIX

RADIO CINÉ ROUBAIX
Permanent de 14 h. 30 à 21 h. 30
Trois superbes documentaires
L'Œuvre célèbre de Mistral
immortelle entre toutes que vous aurez plaisir à revoir et entendre.
Mireille
3.368

CASINO
Matinée à 3 heures
FERNANDEL dans
LES 5 SOUS DE LAVAREDE
et A LOUER MEUBLÉ
—::: En soirée : Relâche :::—
Salle réservée par les Allemands
3.371

CINÉMA NOEL
76, rue Jouffroy, Roubaix. T. 343.58
Matinée 2 h. 30 ; soirée 6 h. 30
LES 5 SOUS DE LAVAREDE
A LOUER MEUBLÉ
3.372

TOURCOING

CENTRAL CINE
51, Rue Nationale. Téléph 224
LE BONHEUR
avec G. Morlay, Ch. Boyer, M. Simon. Sam 6 h. 30 ; dim., 3 h., 6 h. 30 ; lundi 3 h. — Dimanche, loc. ouverte de 10 h. à 12 heures.
430

WATTRELOS

Crétinier-Palace Matin. : 2 h. Soir. : 6 h.
TIGRE DU BENGALE
TOMBEAU HINDOU
Au même programme